

## ***STRUCTURATION ET RESTRUCTURATION DU PATRIMOINE***

### **ASSOCIÉS**

- Jean-Yves LARANGOT
- Marie-Liesse EMO
- Stéphanie BLAREZ
- Albert GRANIER
- Karine WANGLER

Les patrimoines à considérer sont, respectivement, ceux de l'entreprise, des actionnaires, des dirigeants et des managers.

Chacune de ces formes de patrimoine a une problématique différente et l'actionnariat a mille facettes, en fonction de ce qu'il doit faire demain (réinvestir, distribuer, transmettre, conserver....).

Si l'on parle de réinvestissement, il y a autant de philosophies que de types d'actif avec, à chaque fois, des contingences et une fiscalité propre.

Nous disposons d'une réelle expérience pour aider les acteurs de la croissance à raisonner juridiquement dans leurs démarches et à en optimiser fiscalement le coût.

L'échiquier dépasse, bien entendu, les frontières, en même temps que les investisseurs deviennent européens.

Après avoir proposé une démarche, nous la réalisons et nous sommes également disponibles pour gérer les projets dans le temps.

Structurer les patrimoines des entreprises, c'est aussi structurer l'intérêt des acteurs de l'entreprise : au-delà des dirigeants, ce sont les managers et, globalement, le personnel, qui doivent être intéressés à sa bonne marche.

### **COMPETENCES ET SAVOIR-FAIRE :**

- Ingénierie des organigrammes
- Opérations de restructuration d'actifs ou de capital
- Opérations de fusion scission, apport de branches
- Optimisation fiscale
- Transmission d'entreprises dans le cadre de l'organigramme de successions, de partages ou de procédures contentieuses
- Négociation de pactes d'actionnaires et de contrats d'intéressement du management ou du personnel
- Création de véhicules de détention d'actifs spécialisés en France et à l'étranger
- Intégration d'activités exercées hors de France